

Condrieu, puisque c'est à un de ses citoyens qu'elle doit son origine. » Quant au dénommé Celard, le pseudo-fondateur de Tain, il se sauva un beau jour, — la rumeur la plus accréditée fut qu'il avait été dévoré par des loups, — pour venir retrouver son fils à Saint-Pierre-de-Bœuf. Est-ce là l'origine, dans cette localité, de la famille Celard ?

Si je me suis étendu un peu longuement sur ce récit, c'est pour pouvoir montrer qu'il n'est que pure fantaisie et qu'il tombe devant les recherches historiques. Car si nous consultons le cartulaire de l'abbaye de Saint-André-le-Bas de Vienné (3), nous trouvons une série de chartes qui nous prouvent l'existence de Bœuf, bien antérieurement à cette date. Soit d'abord cette charte (4) de l'an 1000 que j'ai déjà reproduite plus haut et qui représente un acte de cession de la ville de Saint-Martin-du-Bœuf au monastère de Saint-André, car primitivement, Bœuf était voué à saint Martin et non à saint Pierre. Et cette autre charte (5) de 1001 ou 1003 dont j'extrais les lignes suivantes : *Deprecor etiam ego Artaldus, ut omni tempore hæc elemosina mea custodita sit ab abbatibus et monachis sancti Andree, id est ut locum vel cellam sancti Martini bene construant et edificent, ut helemosina nostra non pereat nec labor eorum et cotidie pro nobis qui locum Sancti Martini edificare cepimus, etc.*, et qui est intéressante à plus d'un titre, car elle nous montre le commencement de l'édification de l'église, dédiée à saint Martin, et le commencement de la formation de la localité. On voit que nous sommes loin, fort loin encore de l'année 1578, assignée

(3) Publié par l'abbé Ulysse Chevalier, Lyon, 1869.

(4) Charte 182, page 131, intitulée : *Carta de dimissione Artaldi filii Ademari in villa de Bocio.*

(5) La 179^e, p. 227.